

Extrême droite et médias

Les liaisons dangereuses

Syndicat national des journalistes CGT

263, rue de Paris - Case 570 - 93514 Montreuil Cedex

Téléphone 01 55 82 87 42 Télécopie 01 55 82 87 45

Courriel : snj@cgt.fr - Site Internet : www.snj.cgt.fr



RTL et le « bien-être » des ouvriers de Toyota

Le 3 octobre dernier, l'émission « RTL Petit matin » était en direct des ateliers de l'usine Toyota d'Onnaing, près de Valenciennes. Un véritable publi-reportage. Qu'on en juge : « Bonne ambiance, chaleureux, convivial » ; « très impressionnant » ; « esprit d'équipe » qui fait « la force de Toyota » ; « zéro défaut » ; « usine très écolo » ; « vraiment magique » ; « un vrai plaisir »... Même quand les journalistes évoquent le « rythme fou » du montage à la chaîne, un « travail difficile, pénible », c'est pour ajouter aussitôt que « tout est pensé pour la sécurité évidemment des employés » et leur « bien-être ». Au même moment, la CGT distribuait aux portes de l'usine un tract dénonçant le licenciement d'une intérimaire, quelques heures après avoir annoncé sa grossesse à son chef. La CGT Toyota Onnaing assure qu'elle avait informé la rédaction de RTL depuis l'avant-veille. Pas un mot pendant deux heures et demie...

« Bravo l'équipe web » pour ce beau fait-divers

« Bravo l'équipe web ». C'est la conclusion d'un message adressé par un cadre au personnel de France 3 Bretagne. Ces félicitations venaient saluer les 109 851 visites sur le site de la chaîne régionale pour un article rédigé par la rédaction web. Le sujet ? Le décès d'une adolescente lors d'une soirée arrosée à Guinguamp... « Communication "indélicate" et cynisme dévastateur », a commenté le SNJ-CGT lors de la réunion, le 15 mai dernier, de la commission de suivi de la déontologie et des pratiques professionnelles à France Télévisions. Le syndicat en a profité pour demander « l'ouverture d'une réflexion sur le traitement et l'exposition des faits-divers à France Télévisions, dans les journaux, magazines et sites web ». La direction, elle, se contente de préciser que le cadre en question « a été "recadré" », rapporte le SNJ-CGT.

Voici le texte, voici la photo

Les agences de communication se mettent en quatre pour faire parler de leurs clients, même quand les journalistes ne peuvent ou ne veulent pas répondre à leurs sollicitations. Ainsi, cette invitation adressée aux rédactions pour assister à la visite d'un groupe de lycéens au « centre relation client d'EDF de Lille ». « Au programme : présentation du centre relation client, témoignage métiers, double écoute téléphonique », précise le communiqué, envoyé après la visite. Suivent quelques chiffres et renseignements pratiques. De quoi alimenter un article vite fait-mal fait pour vanter les « 90 % de clients satisfaits et très satisfaits » chez EDF. Et en prime, la photo – « libre de droit » comme il s'entend – de Margaux, tout sourire, conseillère client EDF en alternance. Si avec ça EDF n'arrive pas à recruter des jeunes pleins de talent...

NETFLIX : LA TÉLÉVISION DU FUTUR



En cas de changement d'adresse

Merci de bien vouloir transmettre le plus rapidement possible au syndicat – snj@cgt.fr ou 01 55 82 87 42 – tout changement d'adresse afin de tenir à jour nos fichiers et de vous envoyer au bon endroit *Témoins* ou tout autre document.

Témoins

Nouvelle série, n° 56 / Octobre - Décembre 2014

Sommaire

DOSSIER

EXTRÊME DROITE ET MÉDIAS, LES LIAISONS DANGEREUSES..... 4

- Une surexposition médiatique de plus en plus évidente..... 5
- Les dangers du « tous pourris ! » 6
- Le programme du FN, le vrai..... 7
- Entretien avec Édouard Mills-Affif, documentariste : Hénin-Beaumont, le FN et l'« instrumentalisation des médias »... 8
- France Télévisions : un traitement « spécifique » pour le FN ? 10
- Dieudonné relooke le fascisme..... 11
- *La Voix du Nord*, « Non, éduquer n'est pas un gros mot » 12

ACTU MÉDIAS

- *L'Équipe* : Groupe Amaury, l'inventivité patronale au pouvoir 13
- *Libération* : impressions, Libé couchant 14
- Presse quotidienne régionale : la Marseillaise doit vivre ! 15
- *Nice-Matin* : « Notre objectif : créer de l'emploi » 16
- LCI : un anniversaire qui tourne au sursis..... 16
- NVO : une nouvelle formule bâtie sans l'avis de l'équipe 17
- *Liberté-Hebdo* : des licenciements ne font pas un projet éditorial 17

VIE SYNDICALE

- Mutuelle pour les pigistes : un accord en vue ? 18

INTERNATIONAL

- FEJ : la Russie et l'Ukraine au cœur de l'Assemblée annuelle, à Moscou 19
- FIJ : Edward Snowden aux journalistes, « Vous pouvez être repérés même avec votre portable éteint » 20
- Grèce : un observatoire contre la montée du fascisme dans les médias 21
- Mumia Abu-Jamal : privé de liberté et maintenant de parole..... 22

Témoins

Revue trimestrielle du Syndicat national des journalistes CGT

Responsable de la publication :

Emmanuel Vire.

Ont collaboré à ce numéro :

Textes : Dominique Candille, Jean-Marie Dinh, Ludovic Finez, Sylviane Gauthier, Patrick Kamenka, Pierre Marcelle, Laurent Mardelay, Emmanuel Raoul, Jean-François Téaldi, Jean Tortrat, Emmanuel Vire.

Dessins : Babouze.

Secrétaires de rédaction :

Lionel Rousseau, Jean Tortrat.

Rédaction graphique :

Bernard Rougeot.

Assistante : Nadia Amalou.

Impression : Alliances (01 41 98 37 97)

Commission paritaire : 0916 S 06290

N° ISSN : 1281-1343.

Numéros de téléphone et de fax

Téléphone : 01 55 82 87 42 ou le 01 55 82 87 41.

Fax : 01 55 82 87 45

Attention, danger !

Le timing de la campagne de presse, déclenchée quelques semaines avant les élections syndicales du 4 décembre dans la fonction publique et alimentée de semaine en semaine, pose question. L'identité et les motivations du ou des corbeau(x) qui ont fourni la presse en documents ne manquent pas, non plus, d'interroger. L'ampleur du bruit médiatique laisse également songeur, quand on sait les sommes autrement importantes qui sont en jeu dans le scandale Bygmalion, par exemple. Il n'empêche que la CGT traverse une période très difficile et que les révélations en rafale concernant Thierry Lepaon sont un véritable électrochoc pour un très grand nombre de militants, adhérents ou sympathisants. Quel que soit le jugement que l'on porte sur des faits qui n'ont jamais été démentis, le mal est fait. Ce qui aurait dû être discuté et réglé en interne, a été étalé sur la place publique. Le secrétaire général de la CGT n'est plus en capacité de porter notre message et d'impulser la nécessaire résistance contre des politiques mortifères. C'est ce qui a conduit le Bureau national du SNJ-CGT, dans une lettre envoyée à l'ensemble de ses adhérents (titrée « Trop c'est trop »), à demander le départ de Thierry Lepaon le 5 décembre, avant que d'autres organisations fassent de même. Nous avons pris une décision difficile mais lucide. Car les dégâts sont déjà considérables. Au regard des valeurs et de l'histoire de la confédération, un premier dirigeant de la CGT se doit d'être irréprochable. A travers lui, c'est la confiance des salariés pour la CGT qui est ébranlée. Pendant que les dirigeants confédéraux passent des journées à débattre des problèmes du secrétaire général, la CGT d'en bas prend des coups. Alors que la crise s'accroît, que les perspectives de

mobilisation peinent à se dessiner, on constate un recul de la CGT aux élections professionnelles. Fonction publique, RATP, Orange, Airbus... La liste est longue et préoccupante. Cet affaiblissement est une aubaine pour ceux qui savent que la CGT est l'un des derniers remparts face à l'offensive de destruction menée par le gouvernement et le patronat, aidés par d'autres confédérations syndicales. Les grandes fortunes de ce pays, propriétaires des principaux médias, se délectent depuis deux mois de nos difficultés et en rajoutent. Nul besoin d'imaginer un plan de déstabilisation savamment orchestré, comme certains voudraient nous faire croire. Ils profitent juste de nos propres faiblesses. La décision de convoquer un Comité confédéral national le 13 janvier doit permettre de nous ressaisir collectivement et de corriger les profonds dysfonctionnements existant au sein de la direction confédérale.

Il nous faut au plus vite être en capacité d'impulser une résistance face à une déferlante néolibérale inédite. Le projet de loi « fourre tout » de Macron en est le dernier avatar. Les prud'hommes, l'inspection du travail, le travail en soirée ou le dimanche... Avec ce projet, le gouvernement Valls a, une nouvelle fois, clairement choisi son camp. La CGT doit impulser à partir du 22 janvier, début du débat sur le projet à l'Assemblée nationale, un vaste mouvement de refus. Le SNJ-CGT participera bien sûr à toutes les mobilisations qui seront définies collectivement. Il continuera aussi à imaginer et à construire une alternative à l'austérité avec des forces associatives, politiques et syndicales, comme il le fait au sein du collectif 3A. Il y a urgence.

Emmanuel Vire
Secrétaire général du SNJ-CGT

EXTRÊME DROITE et MÉDIAS

Les liaisons dangereuses

Le congrès du Front national à Lyon, fin novembre, l'a encore montré : le FN – et tout particulièrement Marine Le Pen – bénéficie d'une couverture médiatique impressionnante et de plus en plus décomplexée. Pour de nombreux médias et de nombreux journalistes, le FN est devenu un parti comme les autres. Au point d'oublier de regarder ce qu'il en est réellement du prétendu « virage social » ou de la « normalisation » de ce parti, qui reste bien ancré dans les idées d'extrême droite. Cette stratégie de la « banalisation » est particulièrement intéressante à étudier à Hénin-Beaumont, dans le Pas-de-Calais. Enfin, s'interroger sur la progression des idées d'extrême droite, c'est aussi poser la question du rôle des journalistes, comme l'ont fait nos camarades de *La Voix du Nord*.

Dossier illustré par Babouse

Une surexposition médiatique de plus en plus évidente

Comment doit-on traiter le FN ? En parler, ne pas en parler, inviter ses responsables sur les plateaux télé, les boycotter ? Si les directions des rédactions n'ont pas beaucoup d'états d'âme, c'est aux journalistes de poser ces questions.

par Dominique Candille *

L Le Lab d'Europe 1, qui a recensé chaque mois les interviews matinales télé et radio des politiques depuis septembre 2013, révèle que Marine Le Pen et Florian Philippot sont les deux personnalités les plus présentes. La présidente du FN a eu droit à presque une interview matinale par semaine. Elle comptabilise 56 apparitions contre 51 pour son numéro deux. Durant la campagne électorale des municipales, le CSA a haussé le ton en rappelant à l'ordre les chaînes audiovisuelles: trop de place était accordée au Front National. BFM-TV était en particulier pointé du doigt, avec 43 % du temps de parole donné aux amis de Marine Le Pen. Les chaînes généralistes ne semblaient pas faire mieux: 50 % sur Canal plus, 29 % sur France 3... Cette exposition médiatique serait-elle donc responsable de la montée électorale du FN ? Peut-on raisonnablement penser, a contrario, que si les médias ne parlaient pas du FN, il disparaîtrait de la scène politique ? L'analyse serait un peu courte. Ce sont en effet principalement les difficultés économiques, la paupérisation d'une grande partie du salariat, l'absence d'espoirs de changements, qui font le terreau des idées d'extrême droite. La longue crise du capitalisme met durement à l'épreuve les solidarités. Elle développe les réflexes de replis sur soi, nationaux ou communautaires.

Des idées banalisées, une dé-diabolisation orchestrée

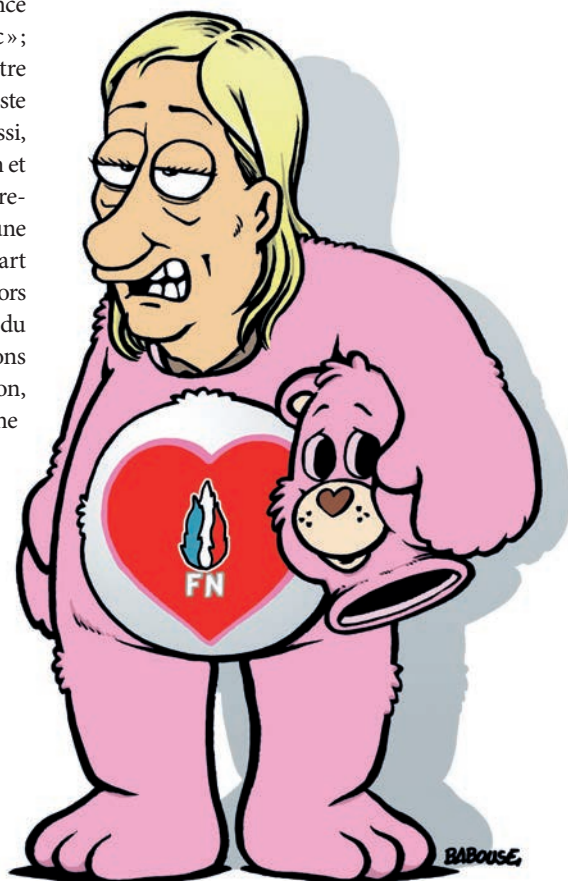
Pour Henri Maler, s'exprimant sur le site d'Acrimed⁽¹⁾, « ce n'est pas en privant le Front national d'expression démocratique que l'on combat ses idées. Dès lors que le FN est absent des médias, on continue à alimenter sa « victimisation ». Le problème n'est pas tant d'inviter

Marine Le Pen et ses amis, mais plutôt de réfléchir à la façon dont on fait son métier de journaliste. Lorsqu'on traite la politique, les problèmes sociaux, les faits divers en stigmatisant les immigrés, les chômeurs, les fonctionnaires nantis ou les musulmans, ne soyons pas étonnés que cela donne du corps aux idées du FN et surtout les banalise. Les Unes du *Point*, dignes de *Minute* – les articles intérieurs sont souvent moins caricaturaux – sont à ce titre éloquentes. Ainsi, des couvertures racoleuses sont-elles régulièrement placardées dans les kiosques: « Les Assistés: comment la France les fabrique ? »; « La France des tire-au-flanc »; « La France des enfants gâtés »; « Le spectre islamiste »; « Cet Islam sans gêne »... La liste n'est hélas pas exhaustive. Éloquents aussi, sont les débats télévisés où Marine Le Pen et les responsables frontistes peuvent allégrement développer leurs thèses sans qu'aucune contradiction ne leur soit apportée de la part des journalistes en plateau. David Pujadas, lors de l'émission « Des paroles et des actes » du 22 mai 2014, a choisi d'aborder les questions européennes par le biais de l'immigration, thème obsessionnel de Marine Le Pen. Il ne resta que trente minutes aux autres participants pour développer leurs conceptions de l'Europe économique et sociale, soit cinq minutes chacun ! Déjà le 10 avril, le présentateur de l'émission avait obtempéré face au refus de Marine Le Pen de dialoguer avec Martin Schulz, président du parlement Européen. Au grand dam des journalistes de la chaîne publique.

Interviews complaisantes

Désormais, il n'existe plus de scrupules à inviter le Front National lors d'émissions pourtant réputées

pour leur impertinence ou leur non conformisme. Sur Canal Plus, Le Pen père est reçu le 31 mars avec beaucoup d'égards et peu de questions embarrassantes par Antoine de Caunes. Louis Aliot – celui qui traite de « pute » une journaliste de *l'Indépendant* – est l'invité d'un Thierry Ardisson affable dans « Salut les terriens ». Son interview a été si polie et si convenue que la fédération FN des Pyrénées-Orientales s'est empressée de la mettre en ligne sur son site. Sans parler de Serge Moati qui écume les plateaux ►►



►► télé pour promouvoir son livre « Le Pen, vous et moi... » Ne diabolisons pas la famille Le Pen, certes, mais ne leur servons pas la soupe en accréditant l'idée qu'ils parleraient « vrai » des vrais problèmes.

Si on enquêtait vraiment sur le Front national ?

Marine Le Pen a un plan de communication parfaitement huilé pour vendre le soi-disant nouveau visage de son parti. Pour nombre de médias, elle ne s'appelle plus « Le Pen », mais « Marine », et ses candidats « jeunes et jolis » ne sont plus ni frontistes ni « lepénistes », mais « marinistes ». La vague bleu marine c'est quand même plus poétique et moins effrayant que les chemises brunes ou le kaki des tenues de paras... Marine Le Pen se présente comme la candidate anti-système,

vierge de tout scandale, la championne de la laïcité, la voix des laissés pour compte de la crise. Elle appelle Jaurès à la rescousse. Son discours a été lissé pour paraître social. Il peut faire illusion, mais son projet politique ne remet en cause ni le capitalisme ni la course aux profits. La haine de l'autre, de l'étranger est toujours son fonds de commerce. L'indignation moralisatrice et la stigmatisation des électeurs ne suffisent pas. Mais à de très rares exceptions – *L'Humanité*, *La NVO*⁽²⁾, *Médiapart*... –, les médias n'ont pas entrepris le décryptage du programme frontiste, n'ont pas analysé la gestion municipale de ce parti. « On a principalement fait du journalisme de sondages et de pronostics », accuse amèrement la journaliste Marie-Eve Malouines, lors de l'émission « Le Secret des Sources » sur France Culture (31 mai 2014).

« Éduquer n'est pas un gros mot »

« Non éduquer n'est pas un gros mot... » déclarent en écho les journalistes SNJ-CGT de la *Voix du Nord*, dans un communiqué paru au lendemain des scores « historiques » du FN dans le Nord et le Pas-de-Calais, pourtant acquis de longue date à la gauche. « Nous devons réfléchir au sens de notre métier et à la manière de l'exercer... », poursuivent-ils. Et rappeler sans cesse la responsabilité sociale et citoyenne du journaliste pour combattre les idées de haine. ■

* Membre du Bureau national du SNJ-CGT.

(1) « Les médias et le Front National : indignations sélectives et banalisation effective », Henri Maler et Julien Salingue (10 juin 2014).

(2) « Extrême-droite : Attention Poison », hors-série (février 2014).

Les dangers du « tous pourris ! »

Alimenté par les scandales à répétition, le « tous pourris » rappelle les années trente, de sinistre mémoire.

par Jean-François Téaldi *

Tous pourris ! Que ce soit le matin en prenant son café au bistrot du coin, à la cantine de l'entreprise ou lors de repas entre amis, cette phrase revient comme un leitmotiv dans les conversations. Pas une semaine désormais sans que les Unes des quotidiens nationaux et régionaux et les ouvertures des « vingt heures » ne dénoncent une nouvelle affaire. La répétition en boucle de ces scandales par les chaînes d'information en continu et France info, créent un sentiment de dégoût. Il est vrai que les affaires, les scandales, qui éclaboussent ces derniers mois des élus, socialistes ou de droite, un ancien Président de la République, ou de futurs candidats potentiels à la magistrature suprême, alimentent largement ce constat. Et c'est sur cette vague que surfe le Front National avec son slogan « tête haute, mains propres ». Tout le monde, journalistes en tête, semble avoir oublié les multiples affaires et condamnations qui ont frappé au milieu des années 90

les quatre municipalités du sud-est (Toulon, Marignane, Orange, Vitrolles) gérées alors par le FN ou ses sbires.

Politique et "affaire" : au FN aussi

Aujourd'hui, les récents élus FN commencent eux aussi à avoir maille à partir avec la justice. Le maire d'Hayange Fabien Engelmann est visé par une enquête préliminaire suite à la plainte déposée par son ex-première adjointe pour « abus de confiance, abus de bien social et harcèlement ». Fabien Engelmann est accusé de lui avoir emprunté 3000 euros pour financer sa campagne municipale, or cette somme n'a jamais été inscrite dans les comptes de campagne. Pour autant, nous aurions tort de nous réjouir sur le mode : « Les élus FN sont comme les autres, tous pourris. » Car ce climat éloigne encore plus les citoyens de la politique et rappelle malheureusement la période de l'entre-deux-guerres. A l'époque les scandales qui mêlent la presse et les milieux financiers se succèdent. Le thème d'une presse ven- due, vénale, qui participerait à la corruption

généralisée devient un argument politique qui nourrit les campagnes anti-parlementaires. Le « tous pourris » devient le slogan à la mode qui aboutira à l'affaire Salengro et aux journées de 1934, qui feront vaciller la République.

La responsabilité de la presse est grande. Non, les élus ne sont pas tous pourris. Pourquoi n'évoque-t-on jamais dans nos colonnes, sur nos écrans, dans nos radios, le travail des élus, dans les mairies, les conseils généraux, régionaux, à l'Assemblée et au Sénat, qui se battent pour tenter au quotidien d'améliorer la vie des gens ? Pourquoi ne parle-t-on quasiment jamais de ces élus qui apportent leur soutien aux salariés en lutte contre les plans de licenciements des patrons voyous du CAC 40 ? Pourquoi ne parle-t-on jamais des initiatives des municipalités et des associations pour favoriser le « vivre-ensemble » dans les quartiers défavorisés ? Parlons de ces élus qui honorent leur mandat donné par le peuple. ■

* Journaliste à France Télévisions, membre du Comité national du SNJ-CGT.

Le programme du FN, le vrai

L'idée que le FN a changé, en prenant notamment un virage social, est très répandue dans les médias. Décryptage du programme du Front national pour combattre les idées reçues.

par Jean-François Téaldi

Pas un jour sans une surexposition du FN dans les médias, jusqu'à la nausée. Certes, il serait désormais le « premier parti de France » et 18 % des électeurs, parmi ceux qui ont voté au premier tour de la Présidentielle de 2012, ont glissé dans l'urne le bulletin « Marine », comme beaucoup de médias appellent désormais la présidente du FN. Mais pour avoir de longues années, à France 3 Méditerranée, affronté Jean-Marie Le Pen, Bruno Mégret et consorts dans mes émissions politiques, je reste toujours stupéfait de voir que les confrères abordent les interviews des dirigeants du FN comme s'il était un parti comme les autres, évoquant au mieux son passé sulfureux, l'immigration ou le racisme. Or ce n'est pas avec ce type d'arguments que l'on convaincra les citoyens que le FN, contrairement à ce qu'il prétend, ne défend pas les couches populaires, les services publics, le logement social, les salariés... Je regardais récemment une de mes émissions de 1992, où Jean-Marie Le Pen était candidat aux Régionales et une autre de 1996, avec Bruno Mégret, après son élection à Vitrolles. Les seuls moments où je les avais mis en difficulté, c'était sur les votes de Le Pen contre des subventions aux chantiers navals français au Parlement Européen et, pour Mégret, la séquence où je lui montrais une note de la Police nationale constatant une montée de 10 % de la délinquance dans sa ville depuis son élection.

S'intéresser à ce que votent les élus FN

Pourquoi nos confrères ne les attaquent-ils pas sur ce que les élus FN votent dans les assemblées, comme au Conseil Régional Paca contre les subventions aux Fralib ?

Pourquoi ne disent-ils pas que dans les municipalités, comme à Cagnes-sur-Mer, ils votent contre toutes les demandes de garanties d'emprunt pour construire des HLM ? Pourquoi ne dévoilent-ils pas le programme du FN ? Il y aurait pourtant à dire et à éclairer les citoyens.

Ainsi, les électeurs du FN savent-ils que le FN veut alléger le coût du travail, renégocier le temps de travail, flexibiliser les horaires, dégager de nouvelles recettes par la TVA, faire prioritairement bénéficier les classes moyennes de la réforme fiscale ? Que concernant le chômage, il est pour l'obligation d'accepter un emploi quel qu'il soit, supprimer les emplois aidés, les emplois jeunes ? Qu'au chapitre des retraites, le FN

milite pour fusionner les régimes de base et complémentaires ? Que ce parti demande d'adapter la loi SRU (Solidarité et renouvellement urbain) aux possibilités de chaque commune, refondre les aides, développer le secteur locatif libre ? Ainsi, l'objectif n'est pas de construire le plus possible de logements sociaux, le logement étant considéré comme un bien marchand comme les autres. Côté santé, le FN est pour fermer les structures n'assurant pas une qualité de soin suffisante, au lieu de se demander pourquoi cette qualité de soin n'est pas assurée. Il veut lutter contre les « arrêts de confort » et les arrêts maladie de complaisance, accréditant l'idée d'une fraude à la Sécurité sociale de la part des allocataires.



► On pourrait également évoquer un vaste plan d'économies sur la dépendance, la privation des allocations familiales en cas de manquement, le « libre choix de ne pas avorter » pour les femmes, l'opposition à tout mariage homosexuel et à l'adoption. Pour l'école, l'apprentissage à 14 ans, l'esprit d'entreprise dans les programmes... L'Ena (École nationale d'administration) serait censée recruter des fonctionnaires patriotes, la recherche devrait développer des synergies public-privé, les filières industrielles déterminant les travaux utiles, le CNRS serait audité par l'État et le privé, les chercheurs n'ayant rien publié seraient réorientés vers les filières administratives. S'il arrivait au pouvoir, le FN créerait un ministère de l'Intérieur, de l'Immigration et de la Laïcité et supprimerait le droit du sol. Il reverrait les élections des représentants des salariés, avec des syndicats poussés

dans des logiques de concertation, pour limiter le recours au rapport de forces (grèves, manifestations...). Les magistrats perdraient le droit de se syndiquer, de s'engager politiquement, d'être candidat, de témoigner sur une affaire... N'oublions pas la présomption de légitime défense accordée aux forces de l'ordre et le rétablissement de la peine de mort. Le monde de la culture verrait ses subventions liées aux recettes, les structures devant ainsi prouver qu'elles touchent un public important, et le statut des intermittents serait réformé pour stopper les déficits. Le président de la République serait élu pour sept ans et le Parlement ne pourrait plus réviser la Constitution. La dette ferait l'objet d'une loi-cadre avec obligation de déficit



structurel égal à zéro. Citons encore la volonté d'abandonner la Politique agricole commune. ■

Entretien : Édouard Mills-Affif, documentariste

Hénin-Beaumont, le FN et l'« instrumentalisation des médias »

Documentariste, Édouard Mills-Affif s'est penché sur le cas du FN à Hénin-Beaumont en 2002, lorsque Jean-Marie Le Pen a accédé au deuxième tour de la Présidentielle.

La plus forte progression du Front national avait été enregistrée dans l'ancien

bassin minier du Pas-de-Calais, terre historiquement de

gauche. Il s'est alors intéressé à un conseiller municipal FN d'Hénin-Beaumont, Steeve Briois, élu depuis 1995. Le décortiquant de ses méthodes électorales issues du marketing a donné lieu à un premier documentaire sur le sujet : « Au pays des gueules noires. La fabrique du Front national ». Édouard Mills-Affif est revenu à Hénin-Beaumont dix ans plus tard, d'abord à l'occasion de la campagne des Législatives, qui a opposé Jean-Luc Mélenchon et Marine Le Pen, puis

à l'occasion des Municipales de 2014, à l'issue desquelles Steeve Briois est devenu maire de la ville, au premier tour. Il en a tiré un deuxième documentaire, « Bassin miné »⁽¹⁾, en se plaçant volontairement, cette fois-ci, « du côté des opposants au FN ».

Lorsque, en 2002, vous cherchez à entrer en contact avec Steeve Briois, quel accueil vous est réservé ?

J'appelle à l'époque le « paquebot », à Saint-Cloud et on me donne le « 06 » de Steeve Briois sans même me demander de montrer patte blanche, qui je suis, d'où je viens... Je m'attendais à de la méfiance et au contraire, je suis chaleureusement invité à contacter Steeve Briois. Je le contacte et là, pareil : très bon accueil, avec son conseiller, Bruno Bilde. Je leur dis : « Voilà, j'aimerais comprendre ce qui se passe, cette incongruité politique.



Édouard Mills-Affif, photo : L. Finez.

Je n'ai pas envie de vous viser avec un fusil à lunettes, juste voir comment vous vous y prenez pour séduire un électorat populaire qui, hier encore, votait pour les partis de gauche. » Je les sens accueillir avec beaucoup de bienveillance ma proposition. J'ai

beau leur dire qui je suis, d'où je viens, mes engagements... Ça les surprend que je sois honnête, mais je crois que leur désir, avec un documentaire de 52 minutes, est d'avoir un surplus de notoriété et de pouvoir orchestrer leur stratégie. Leur obsession était déjà à l'époque de normaliser, de dé-diaboliser l'image du Front national. C'était pour eux l'occasion de montrer ce qu'ils appellent le vrai visage du Front national, avenant, porté par des militants en bras de chemise avec des méthodes proches de la vente directe, au porte-à-porte, très marketing. Ça se double d'autre chose. A l'époque, Serge Moati avait fait un documentaire sur la campagne de Lionel Jospin. Je sens que me laisser pénétrer dans l'antre et dresser un portrait du nouveau Front national les intéresse. Malgré le fait que je suis clairement, non pas dans un rapport conflictuel avec eux, mais dans un rapport de compréhension et de mise à distance. Je leur avais bien dit que je ne partageais absolument pas leurs convictions.

Comment se passe alors le tournage ?

Je leur propose juste un deal : « Voilà, je m'engage à ne pas trahir ni manipuler votre parole au montage, à restituer qui vous êtes et ce que vous portez. Mais en échange vous respectez mon point de vue d'auteur. Je prends un engagement supplémentaire : je vous inviterai à regarder le film avant toute diffusion. » Ils acceptent avec des arrière-pensées : contrôler et verrouiller la mise en scène. Les trois premiers jours du tournage, on fait une espèce de « FN tour » où on est ballotté d'anciens électeurs socialistes passés au Front national, de personnes âgées qui se plaignent des nids de poule et qui vont trouver leur seule oreille, le Front national, à un entrepreneur qui s'est fait dévaliser la veille par des gitans qui occupaient le terrain et qui sont partis en laissant l'espace souillé de cadavres de bouteilles, etc. Et Steeve Briois venant au secours de la sécurité à Hénin-Beaumont, à l'écoute du peuple, des petits entrepreneurs... Tout l'emploi du temps était réglé, professionnel et pour eux, je n'avais plus qu'à être là pour mettre à l'image cet élu de terrain à l'écoute des gens.

En 2012, vous revenez à Hénin-Beaumont en vue de tourner un deuxième documentaire. Quels changements observez-vous dans les moyens du FN ?

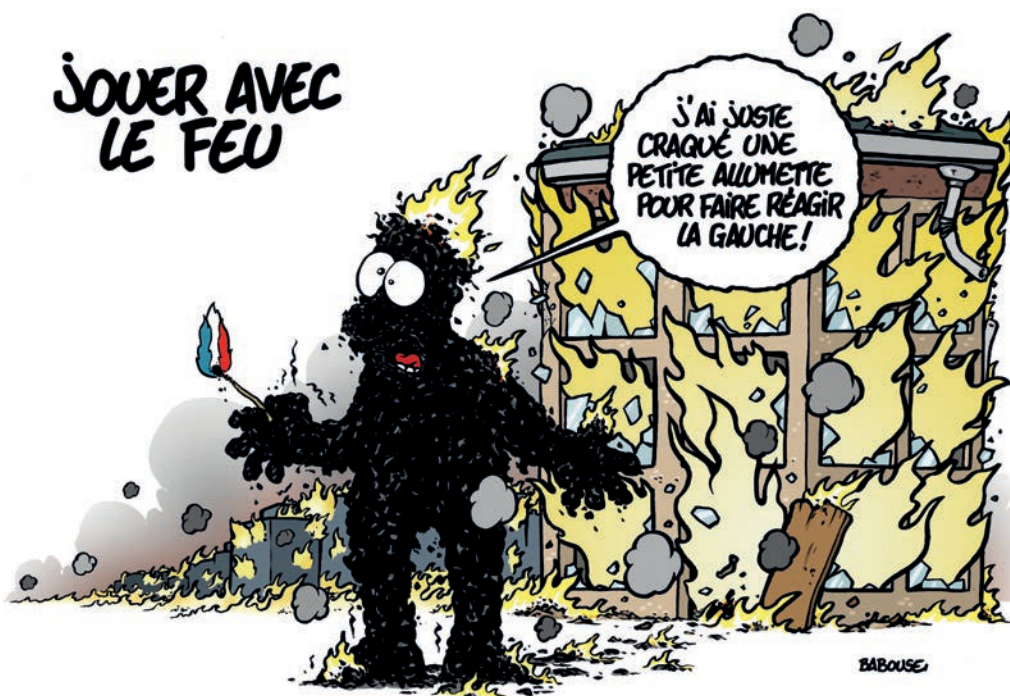
En 2003, quand je les quitte, c'est une petite start-up, familiale, artisanale. Il y a un trio : Laurent Brice, l'ami d'enfance, Bruno Bilde, le conseiller et Steeve Briois. Et deux ou trois fidèles, eux avec un profil très classique, dont un ancien de l'Algérie française. Ils sont installés au fond d'une cour, dans un local miteux. Quand je reviens, ils sont dans l'artère

principale d'Hénin, dans un immeuble à trois étages et là, c'est une machine de guerre électorale. Ça, j'aurais bien voulu le filmer. Je suis allé les voir, un an avant la campagne [municipale]. Il y avait déjà eu un différend, lors d'une avant-première [du documentaire « Au pays des gueules noires »] à Hénin. Ils n'avaient pas aimé mon point de vue, mais obligés de reconnaître que j'avais respecté mon contrat. Ce qu'ils avaient moins aimé, c'est que la projection s'était faite avec le par-

front de gauche – NDLR]. C'était une belle aventure amicale, cinématographique, politique... Le soir, les gens avec qui on faisait le film voyaient les rushes dans la cuisine. On a fait ça de manière très artisanale et familiale.

Quelles relations le tandem Bilde-Briois entretient avec les journalistes ?

Il y a les journalistes habilités, avec qui ils travaillent de façon courtoise. Il y a même parfois des relations assez étonnantes. Ils



rainage de Ras l'Front et la Ligue des droits de l'homme. Mais en même temps, visiblement, ils conservaient un bon souvenir du tournage. C'est d'ailleurs assez troublant.

Outre cette impossibilité de tourner au siège du FN à Hénin-Beaumont, le financement de « Bassin miné » a été compliqué...

Je n'ai pas réussi à avoir de chaîne de télévision, j'avais pourtant un gros producteur. Refus général. Là, normalement, sans diffuseur, un film est mort. Et puis je me réveille un matin en disant : « Non, je n'ai pas fait tout ce travail pour rien. » D'où l'idée de lancer un appel à souscription sur le net. Je réunis alors une équipe de copains, chacun donnant un peu de son temps en dehors de ses heures de boulot. Il nous fallait 30 000 euros pour finir le documentaire. Le principe était de ne payer que ceux dont c'était le revenu unique et pas ceux – c'était mon cas – qui avaient un revenu par ailleurs. C'est un boulot de titan : faire un film, un blog... Le relais de Mediapart a beaucoup aidé. On est allé [sur le terrain] à deux, avec une stagiaire. On a été hébergés chez Marie-Françoise Gonzalez [un des personnages du documentaire, militante du

font le casting pour les journalistes pressés qui n'ont pas le temps de faire leur travail. Sournoisement. Ils savent ce que les journalistes attendent et ils attendent tous la même chose : un électeur du Front national gauchiste-lepéniste, un prolo édenté, plus un ancien électeur socialiste ou communiste, de préférence communiste d'ailleurs... Ils donnent les bons clients. Ou alors, il y a un SDF sur la place, toujours aviné. Les journalistes vont lui donner cinq euros pour qu'il dise qu'il vote Front national. Et il correspond à tous les stigmates qu'ils ont dans la tronche, le ch'ti frontiste n'arrivant pas à placer deux mots l'un à la suite de l'autre. Le poids de l'imaginaire est assez prégnant. Après, il y a des exceptions, Pascal Wallart [La Voix du Nord], Florence Aubenas [Le Monde], Haydée Saberan [Libération]... Des gens ont fait un travail extrêmement honorable mais le lot commun... Jusqu'à ce journaliste de RMC, qu'on voit dans le film [dire aux opposants réunis devant la mairie :] « Steeve Briois appelle au rassemblement. Comment ça, vous refusez cette main tendue ? » On a l'impression d'une dépolitisation complète.

►► Le jour de « l'intronisation » de Steeve Briois en tant que maire, l'entrée de la salle du conseil municipal est filtrée... Comment cela s'est-il passé ?

Il y avait des policiers municipaux et la police nationale qui avaient reçu des consignes, en étant briefés par Bruno Bilde. Au président de SOS Racisme, qui était là ce jour là, on a dit : « Monsieur, vous ne rentrez pas. » On lui a demandé sa carte [du FN]. Ils se sont arrangés pour faire entrer d'abord leurs militants et ainsi bourrer la salle et qu'il n'y ait plus de place après. Ce qui est terrible aussi, c'est le manège d'instrumentalisation des médias. C'est-à-dire qu'on fait semblant de filmer la réalité telle qu'elle est sauf que tout a été préparé pour que ce soit la réalité qu'on veut montrer. Et là, en l'occurrence, ce jour-là, oui, c'est une salle totalement acquise, donc Hénin-Beaumont est pour Steeve Briois. L'opposition est complètement



hors-champ des caméras. Personne n'a filmé les gens qui étaient devant [la mairie]. C'est quand même une habileté dans la maîtrise de la mise en scène. Et le plus terrible, c'est qu'en face, il y a une grande

candeur des médias, qui se laissent complètement prendre dans les filets. ■

Propos recueillis par Ludovic Finez

Membre du Bureau national du SNJ-CGT.

(1) Film en vente sur www.bassinmine.com

France Télévisions : un traitement « spécifique » pour le FN ?

La réunion date du 15 mai 2014 mais la direction de France Télévisions considère que c'est « en fait la première réunion de... 2013 ». Le compte-rendu que fait le SNJ-CGT de cette réunion de la commission de suivi de la déontologie et des pratiques professionnelles de France Télévisions commence par cette précision qui, note le syndicat, démontre « l'importance accordée par la direction » à ces questions. Le SNJ-CGT ajoute qu'« aucune réunion n'a pu se tenir en 2013. Il y aura donc "prochainement" une autre réunion pour 2014, sachant que l'accord d'entreprise en prévoit deux par an. » Lors de la réunion du 15 mai, il a notamment été question de « la couverture des JO de Sotchi » et « des commentaires sexistes, graveleux à l'antenne » qu'elle a entraînés, notamment de la part de commentateurs, dont le patineur Philippe Candeloro. On y a aussi évoqué l'utilisation des « apprentis pour éviter d'embaucher des

journalistes CDD », « les images prises sur internet qui sont soumises à des droits », les « ménages » effectués par certains journalistes... De nombreux autres sujets n'ont pas été traités, « faute de temps ».

Une invitation qui « fait grimper le compteur »

Le SNJ-CGT avait tenu à ce qu'il soit débattu du « traitement "spécifique" réservé au FN pendant la campagne des municipales ». Ainsi, le syndicat a demandé pourquoi David Pujadas, pour le magazine « Des paroles et des actes » du 10 avril, avait « choisi de céder à Marine Le Pen en acceptant de ne pas lui opposer Martin Schulz [président du Parlement européen – NDLR] comme contradicteur ». « La direction explique qu'on ne peut pas obliger un invité à débattre avec un autre s'il refuse », rapporte le compte-rendu du SNJ-CGT. Les représentants du syndicat ont alors suggéré que dans ce cas, l'invitation soit purement annulée ou « au minimum » d'informer « en début d'émission les

télespectateurs de la situation particulière ». Autre question posée par le SNJ-CGT : « Pourquoi, entre le 10 février et le 8 mars, soit pendant un mois, le FN a-t-il bénéficié de 48 % des temps de parole sur France 3 ? Certes, son exposition est "tombée" à 29 % jusqu'au 14 mars et finalement à 17 % entre le 10 février et le 21 mars (chiffres du CSA) mais cette disproportion initiale n'était en rien justifiée : les municipales n'ont rien à voir avec une présidentielle ! Or à l'issue des municipales de 2008, l'extrême droite représentait 0,4 % des suffrages exprimés et au soir du 31 mars 2014 : 8,7 %... Un bon spectaculaire mais pour aboutir à un niveau bien éloigné des temps de parole accordés ! » Réponse de la direction résumée par le SNJ-CGT : « Marine Le Pen ayant été invitée un dimanche dans le 12/13, cette invitation a fait grimper le compteur du FN car les temps de parole sont globalisés sur la période... » En somme : le FN a un temps de parole important car il est invité en plateau. Certes... ■

Dieudonné relooke le fascisme

Une des variantes de l'empreinte de la droite extrême est la mouvance représentée par Dieudonné et Alain Soral. Ce courant qui ne s'inscrit pas directement dans l'histoire des mouvements traditionnels tels que les identitaires, traditionalistes ou autres intégristes, en est pourtant une nouvelle branche.

par Jean Tortrat *

Dieudonné, ancien humoriste venu de la gauche (il s'était présenté à Dreux contre le FN) a suivi une dérive antisémite affirmée et assumée. Comme une partie du mouvement de défense des Noirs aux États-Unis, tel le mouvement Nation of Islam de Louis Farrakhan, une grande partie du discours de Dieudonné et des groupes qui l'entourent est basée sur un soi-disant « complot juif mondial », avec des puissances de l'argent, du pouvoir et des médias qui seraient détenues par une élite « juive ». Ces élucubrations tiennent à la fois d'une tradition d'extrême-droite antisémite et des théories des mouvements conspirationnistes comme le réseau Voltaire, la Nouvelle solidarité de Jacques Cheminade ou du réseau AlterInfo.

De Robert Faurisson à la défense des Palestiniens

L'invitation du négationniste Robert Faurisson sur la scène de son théâtre à Paris, ses liens avec Alain Soral, le parrainage de sa fille par Jean-Marie Le Pen, son obsession de la domination des juifs, son rapprochement avec le FN et les milieux islamistes font de Dieudonné un vrai compagnon de l'extrême-droite. Plus grave que la dérive de ce sinistre personnage est l'influence qu'il peut avoir sur une partie de la jeunesse dépolitisée et déboussolée. L'image qu'il donne d'un comique décomplexé, son implication dans les débats politiques qui traversent la société et plus particulièrement l'affaire des « quenelles » et sa participation à un mouvement de soutien aux Palestiniens lors des attaques de Tsahal sur Gaza, font de la mouvance de Dieudonné un vrai vecteur du FN et de la montée des idées fascistes en France. Selon Jean-Paul Gautier, auteur de « La galaxie Dieudonné »⁽¹⁾, pour « comprendre son cœur de cible, il n'y a qu'à voir là où les listes antisémites aux élections européennes ont réalisé

leurs meilleurs scores en 2009. Ce sont toujours des zones défavorisées, comme à Clichy-sous-Bois, en Seine-Saint-Denis, ou Trappes, dans les Yvelines. C'est d'abord aux jeunes de ces banlieues que Dieudonné s'adresse. Ils sont issus de l'immigration, ils ne sont pas riches, ils n'ont pas forcément fait de longues études, ils peuvent avoir des difficultés à trouver un emploi... Ce sont des personnes qui se sentent lésées par la société, qui ont du mal à se faire une place. En résumé, il leur dit : « Regardez, pendant que vous galérez, les juifs s'en mettent plein les poches ! » Et cela marche. Dans ce climat où la politique est discréditée, si la situation économique se dégrade encore, c'est-à-dire si le quotidien de ces personnes se complique davantage, Dieudonné va continuer à engranger des supporters. Mais il ratisse plus large. Il y a autour de lui des conspirationnistes, des négationnistes, des personnes ancrées à l'extrême droite depuis longtemps, ou encore des fondamentalistes musulmans qui se sont tournés vers lui avec le conflit israélo-palestinien. Ces populations ont des positions opposées. Mais elles peuvent se croiser. »

Internet et médias sociaux

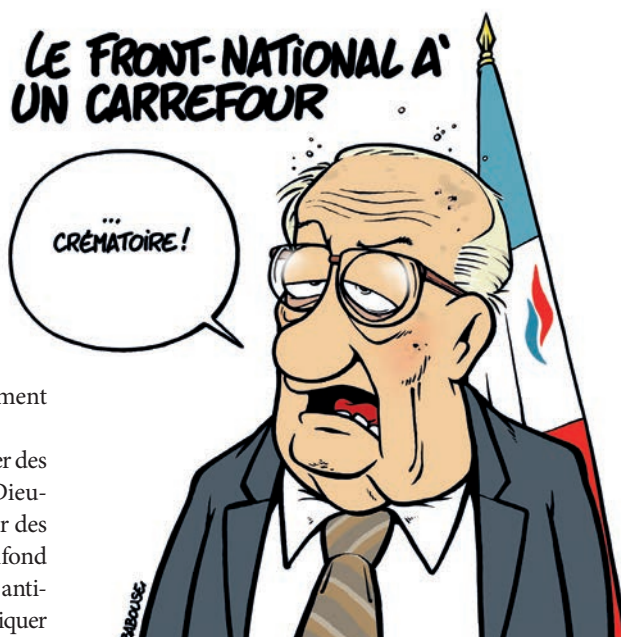
Une des raisons de leur aura est l'utilisation d'Internet et des médias sociaux. Surfant sur la perte de crédibilité des grands médias, l'utilisation massive par les jeunes générations des nouveaux médias a favorisé leur influence. En jouant sur son image sulfureuse et le refus d'invitation sur les plateaux de télé, Dieudonné et ses affidés jouent les victimes et assument leur discours sur la toile.

Dans les rangs de la CGT, on peut croiser des militants séduits par le discours de Dieudonné. Il est nécessaire de leur donner des clés pour analyser ce discours qui confond sionisme et judaïsme ou encore discours « anti-système » et fascisme. On peut leur expliquer

que contribuant et alimentant le discours de l'extrême-droite, la mouvance de Dieudonné ne fait que desservir la cause des délaissés, des pauvres et des minorités, que ces gens-là prétendent défendre. La victimisation est aussi son fonds de commerce : condamné à 28000 euros d'amende pour le détournement de la chanson d'Annie Cordy « Chaud cacao », Dieudonné a déclaré qu'il était déçu que la peine n'ait pas été plus lourde ! Forcément, puisqu'il ne cherche qu'à faire parler de lui. L'argent a beaucoup d'importance dans sa médiatisation : la femme de Dieudonné qui gère son argent se vante d'avoir multiplié son chiffre d'affaires par quatre en quatre ans. Sur son site internet, les produits dérivés comme les t-shirts et les mugs se vendent très bien. Alain Soral a également des activités commerciales : il vend du vin et des produits de terroir. ■

* Secrétaire général adjoint du SNJ-CGT.

(1) « La galaxie Dieudonné », Jean-Paul Gautier, Éditions Syllepse, 2011.



La Voix du Nord

« Non, éduquer n'est pas un gros mot »

Aux élections européennes, le FN a réalisé parmi ses plus hauts résultats dans le Nord-Pas-de-Calais. La section SNJ-CGT de *la Voix du Nord* a tenu à rappeler le rôle d'un quotidien régional dans « la culture, au sens large, des gens ».

« On n'est pas là pour éduquer le peuple. »

Cette phrase a été entendue dans la bouche d'un membre de la rédaction en chef de *La Voix du Nord*, chargé de la nouvelle formule du journal, sortie en septembre dernier.

« Non, éduquer n'est pas un gros mot », estime pour sa part la section SNJ-CGT, dans un communiqué publié le 30 mai, quelques jours après les élections européennes, au cours desquelles la liste du Front national a frisé 33 % des voix exprimées dans le Nord et 39 % dans le Pas-de-Calais. Le SNJ-CGT reconnaît que le « journal s'est voulu didactique les jours précédant le scrutin, démontrant à plusieurs reprises à quel point il était nécessaire de voter et en quoi l'Europe n'était pas le mal que voulait bien dénoncer le parti de la haine ». Le SNJ-CGT accorde également au rédacteur en chef d'avoir signé, « au lendemain des résultats, [...] un éditorial sans ambiguïté » sur les idées du FN. L'édito en question a d'ailleurs suscité la colère de Steeve Briois, élu quelques semaines plus tôt maire d'Hénin-Beaumont et désormais député européen, qui a qualifié le rédacteur en chef de *La Voix du Nord* de « militant notoirement trotskiste jusque dans sa conception du métier de journaliste »...

« Prendre du recul, offrir des analyses »

« Mais cela ne peut suffire », ajoute le communiqué du SNJ-CGT, qui poursuit : « Oui, il faut traiter de faits divers, de consommation et d'insolite, mais quelle place faut-il leur accorder ? Au-delà de la question de leur volume, comment faut-il les traiter

et quelle place faut-il conserver aux autres sujets ? Notre rôle n'est-il pas avant tout de prendre du recul, d'offrir des analyses, des réflexions ? D'ouvrir les esprits ? L'information n'est pas une marchandise. Pour la vendre, il faut interpellier, mais pas user de sensationnalisme. »

Car les dangers existent. *La Voix du Nord* estime le nombre de ses lecteurs quotidiens à un million, dans une région de quatre millions d'habitants. « On participe à forger la culture, au sens large, des gens », analyse un membre de la section SNJ-CGT. La réflexion pour la nouvelle formule du journal s'est avant tout basée sur le service marketing, à partir d'enquêtes auprès des lecteurs. Et

parmi les sujets les plus lus, figurent... les faits-divers. En revanche, « on nous a bien dit dans les réunions préparatoires [à la nouvelle formule - NDLR] que la culture n'est pas ce qui est le plus lu », témoigne notre camarade. « On a eu raison de poser des garde-fou », ajoute-t-il, même s'il juge que, depuis la sortie de cette nouvelle formule, « ça se passe plutôt bien. On prend plus en considération les lecteurs mais sans oublier notre rôle de journaliste. » Il pense même que les journalistes de *La Voix du Nord* ont tout intérêt à se créer leurs propres « fenêtres de tir » et à se libérer de « l'autocensure » qui, parfois, retient leur plume.

L. F.



En direct des rédactions

Votre site internet, www.snjcgt.fr, est régulièrement alimenté, n'hésitez pas à aller le consulter !

L'Équipe

Groupe Amaury

L'inventivité patronale au pouvoir

Le groupe Amaury veut créer une filiale pour y intégrer les personnels non-rédactionnels de son « pôle médias ». Comment s'étonner, quand le directeur général demande aux salariés de se lever chaque matin en « se demandant comment faire gagner 11 % » à l'actionnaire ?

par le SNJ-CGT de L'Équipe

Les patrons de presse français sont créatifs. Si, si ! Non, bien sûr, on ne parle pas de leur inventivité en termes de contenu éditorial. Même s'ils aiment se penser comme des industriels, ils semblent considérer le vocable « recherche et développement » comme un accouplement de mots. Mais dans le domaine compliqué de l'« ingénierie sociale », il ne suffit pas de copier avec plus ou moins d'inspiration des solutions tentées ailleurs. La faute au contexte légal et réglementaire. Eh oui, il reste encore quelques textes en France pour protéger les salariés... Ainsi, le groupe Amaury s'est mis en tête d'externaliser et de priver de leur convention collective tout ou partie des services non-rédactionnels de son désormais nommé « pôle médias » (les groupes L'Équipe et Le Parisien). Un transfert à effectifs quasiment constants. On pouvait

donc s'attendre à l'application de l'article L.1224, prévu dans ce cas de figure. Mais on vous a prévenus : nos patrons sont créatifs ! Va donc pour un « plan de sauvegarde de l'emploi ». Avec suppression des postes visés dans les sociétés de départ des salariés. Et création de postes équivalents (en principe) dans une filiale dédiée du groupe Amaury. Juridiquement, ce n'est donc plus un transfert... mais une téléportation. Argument invoqué : il ne s'agit pas d'entités économiques autonomes. Tiens ? La même idée que dans le rapport Français sur l'AFP... Le tout avec l'aval de la Direccte. Et, il faut bien l'avouer, avec parfois l'assentiment résigné de certains salariés et syndicats. Un PSE, c'est effectivement la possibilité laissée aux salariés de ne pas suivre le mouvement et de quitter le groupe avec des indemnités et éventuellement des aides à une reconversion. Et quand on connaît l'état de la presse en France...

Le seul objectif pour certains salariés : quitter la presse à tout prix...

Mais tant pis pour ceux qui n'arriveront pas à rebondir ailleurs et tant pis pour ceux qui restent. Car le groupe Amaury n'a pas donné de garantie claire sur un maintien global de l'emploi. Et même si les postes de ceux qui auront refusé d'être téléportés seront finalement pourvus, ils le seront par des salariés embauchés dans des conditions a minima, proches des minima de la convention Syntec. Car le groupe Amaury a clairement programmé de faire travailler côte à côte des salariés à deux vitesses, les anciens gardant une partie des droits attachés à leur convention d'origine et les accords existant dans leur entreprise de départ, et les nouveaux... on verra bien. Une discrimination qui promet bien des difficultés supplémentaires dans cette nouvelle filiale, Amaury Services, pour des salariés ►►

►► déjà pressurés par un sous-effectif criant et des objectifs de rentabilité de plus en plus absurdes. Absurde comme la vision uniquement comptable du groupe Amaury, traduite en des termes crus par son directeur général, Philippe Carli, assurant l'intérim après le départ précipité de François Morinière, ancien patron de *L'Équipe*. Pour son premier discours devant les salariés, il s'est fendu d'un cours d'économie pour élèves de cours préparatoire et a enjoint chaque « collaborateur » de la boîte à se lever chaque matin

en « se demandant comment faire gagner 11 % » à l'actionnaire, pour « couvrir les coûts de structure de la société et être rentable ».

Une grève unitaire pour marquer le début de la résistance

Que peut devenir le journalisme quand ceux qui sont censés le financer tiennent des raisonnements aussi étriqués ? Les journalistes, de plus en plus, ont en tout cas compris qu'il fallait résister à ces purs gestionnaires

aux objectifs inhumains. La journée de grève du 10 octobre, entraînant la non-parution du quotidien et du magazine du samedi 11 octobre, a démontré la solidarité des rédactions avec les cadres et employés, sous l'impulsion d'une action intersyndicale SNJ, SNJ-CGT, Ufict-CGT et SGLCE-CGT. Même Info'com s'est associé à l'appel à la grève unitaire, qui a permis d'arracher à la direction du temps et des concessions supplémentaires au groupe Amaury. Mais cette bataille ne fait que commencer. ■

Libération

Impressions, Libé couchant

« L'indépendance du journal est à ce prix », selon Laurent Joffrin. Le « prix », ce sont notamment les 93 suppressions de postes à Libération, dont 80 cartes de presse, sur 250 salariés (dont 180 journalistes). Ce sont aussi une fusion des rédactions « papier » et « web » et des changements prévus concernant la rémunération et le temps de travail. Pierre Marcelle, qui a signé sa dernière chronique « No smocking » dans *Libération* du 30 octobre, revient pour *Témoins* sur l'année écoulée dans l'immeuble de la rue Béranger, depuis « la prise de pouvoir de l'actionnaire Ledoux et de son porte-flingue Moulias ».

par Pierre Marcelle

Ce sera donc, peut-être, sans doute, bientôt, « le Flore du XXI^e Siècle », mais pour l'heure, rue Béranger, ce ne sont que catacombes. A tous les étages de *Libération*, dans le silence résigné d'un collectif explosé, on n'entend plus que le tic-tac d'un compte à rebours égrenant les jours précédant les départs programmés, et le nombre présumé des partants. Affiché sur les murs de « la vis » qui dessert les plateaux, un papier de Serge Halimi, dans *le Diplo* d'octobre cite le programme de Pierre Fraidenraich, le nouveau directeur général du titre : plus de contenus, moins de journalistes – et son commentaire : « Ce sera ça ou la mort. » « Ce sera sans doute l'un et l'autre », commente, acide mais lucide, Halimi.

La course au toujours plus vite, toujours moins cher

Comment, en un an – depuis que fut actée la prise de pouvoir de l'actionnaire Ledoux et de son porte-flingue Moulias – en sommes-nous arrivés à ce désastre ? Pris à la gorge, comme tout le monde, par la course au toujours plus vite, toujours moins cher à quoi la « révolution » webmatique contrain-

toute entreprise de presse, les personnels de *Libération* ont, durant une année que dura cette crise, majoritairement choisi de composer avec l'actionnaire. Puisque c'est dans l'organe du SNJ-CGT que je m'exprime, on comprendra que le SNJ-CGT de *Libération* s'y trouva minoritaire.

De même que lors de la précédente crise de 2006-2007 (qui vit Édouard de Rothschild évincer Serge July avant de rappeler Laurent Joffrin dans la complice passivité de ses collègues administrateurs), confrontée au même chantage, « l'équipe » a semblablement choisi la sécurité. « Ce sera Joffrin ou je ferme la boutique », avait alors dit Rothschild, dissuadant toute velléité de la rédaction d'utiliser jusqu'au bout ses ultimes droits moraux et d'exprimer ce qui lui restait d'indépendance. Sept ans plus tard, Ledoux eut à peine besoin de réitérer la menace. Épuisé par les déficits creusés par le népotisme de Demorand (appelé en 2011 à remplacer Joffrin dans toujours le même petit cénacle salonnard et éditocratique, et objet quelque deux ans plus tard de trois motions de défiance votées à quelque 90 %), *Libération* avait déjà plus qu'un genou à terre lorsque lui fut chantée la scie de la rigueur

nécessaire. Lorsque s'esquissèrent des signes extérieurs d'intérêt pour le titre, le jus n'y était plus pour prendre à son jeu l'actionnaire immobilier en relayant les hypothèses de fonds de dotation venues notamment de Mediapart, ni le sang pour oser l'hypothèse de la coopérative ouvrière.

En cette affaire, le baroud que constitua l'entreprise « Nous sommes un journal », fonctionna à plein. « Nous sommes un journal » fut voté au soir du 7 février 2014 et sans même qu'il en fût pris véritablement conscience, « contre » la poursuite de la grève. A ce titre, il n'était pas interdit de regarder ce supplément protestataire comme un redoutable outil de collaboration de classe, avant qu'il ne s'éteigne, impitoyablement muselé, lorsque, l'été venu, fut verrouillée la nouvelle structure capitaliste de *Libération*.

En ce début de décembre 2014, pour 80 postes supprimés, 102 salariés avaient préventivement signifié leur volonté de quitter le journal – soit 22 de plus que nécessaire. Et là en était le conflit, là se stabilisait « l'accord » sur le Plan social d'entreprise entériné par les avis du SNJ et de Sud (la CGT s'abstenant), et là s'arrête mon commentaire. ■

Presse quotidienne régionale

La Marseillaise doit vivre !

La Marseillaise/L'Hérault du jour est en redressement judiciaire depuis le 24 novembre. Le SNJ-CGT est en première ligne pour sauver le titre et ses emplois.

par Jean-Marie Dinh*

La Marseillaise/L'Hérault du jour, le dernier quotidien régional indépendant de gauche en Europe, qui fête cette année son soixante-dixième anniversaire, a été placé sous la protection du tribunal de commerce et se trouve en redressement judiciaire depuis le 24 novembre. Ce titre de la presse quotidienne régionale est menacé de disparaître. Devant l'ampleur des enjeux sociaux, économiques et démocratiques, les forces syndicales SNJ-CGT, Filpac-CGT et les unions départementales CGT de la zone de diffusion – le journal rayonne sur six départements du littoral méditerranéen – ont constitué une union solide, relayée nationalement, pour défendre l'emploi, accompagner dignement les salariés qui pourraient être concernés par des suppressions de postes et contribuer à bâtir un projet d'entreprise durable et viable avec la direction du journal, sous le contrôle d'un administrateur judiciaire. Avec l'appui du Bureau national, la section SNJ-CGT de La Marseillaise/L'Hérault du jour, seul syndicat de journalistes présent dans l'entreprise, s'est impliquée dans un premier temps pour défendre une représentation des journalistes dans la procédure. Ce qui ne semblait pas aller de soi pour la direction du journal, qui avait écarté les représentants des salariés de toute information et concertation préalable à la déclaration de cessation de paiement. Cette manière d'agir, dénoncée en comité d'entreprise depuis de longues années par le SNJ-CGT, pose des questions sur la gouvernance, la méthode de gestion et le type d'encadrement du journal.

Replacer la rédaction au cœur du projet

Le 24 novembre dernier, à la barre du tribunal de commerce de Marseille, les magistrats ont été sensibles aux espoirs d'une perspective liée à la nécessité exposée par



Lors du rassemblement des salariés de La Marseillaise, lundi 24 novembre, à l'occasion de l'audience au tribunal de commerce.

D.R.

les journalistes « d'un décloisonnement interne pour reconquérir des lecteurs et d'un repositionnement de la rédaction au cœur du projet d'avenir ». L'enjeu interne pour la Marseillaise/L'Hérault du jour est de redéfinir un modèle économique qui prenne en compte le contexte politique et notamment les effets présents et futurs de la réforme territoriale, ainsi que les attentes du lectorat, tout en conservant son identité progressiste.

Les personnels de l'entreprise, les représentants syndicaux, les responsables des collectivités territoriales et les partenaires nationaux sont partie prenante d'un maintien du quotidien régional. Ils reconnaissent son utilité sur le terrain, autant qu'ils sont conscients du changement structurel profond à opérer rapidement pour, à la fois, réduire les coûts de production, préserver l'emploi et en améliorer la qualité. La pluralité de l'information, déjà gravement menacée par le mouvement de concentration qui s'accroît dans le secteur de la presse, risque de se

trouver amputée une fois de plus dans les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Languedoc-Roussillon, avec des conséquences à court et moyen termes sur la démocratie locale.

Lancement d'un comité de soutien

Dans ce cadre, un comité de soutien a été lancé. Nous vous appelons à le faire grandir de jour en jour. Votre soutien est plus que précieux aujourd'hui, pour être garant de l'intérêt et de la nécessité d'une presse régionale pluraliste. Pour que La Marseillaise vive et se fasse l'écho encore longtemps d'une actualité locale qualitative et différente. ■

*Délégué syndical SNJ-CGT de La Marseillaise/L'Hérault du jour.

Pétition : http://pourquevivela-marseillaise.blogspot.fr/2014/11/la-marseillaise-un-avenir_15.html?spref=tw

Site de la section SNJ-CGT :

<http://uncanardpleindenvie.net/>

« Notre objectif : créer de l'emploi »

Entretien avec Marielle Isolda et Laurent Martinat, élus SNJ-CGT au CE de Nice-Matin.

En quoi la décision du tribunal de commerce de Nice est-elle une victoire pour les salariés de Nice-Matin ?

Le 7 novembre 2014, le tribunal de commerce de Nice a tranché dans le cadre de la procédure de redressement judiciaire de *Nice-Matin* en choisissant le projet de Scic [société coopérative d'intérêt collectif] porté par les salariés, au détriment des offres présentées par deux autres candidats : Georges Ghosn et le consortium Rossel-Mazorcco-Safa. Cette décision est évidemment une immense victoire pour les salariés, le plus sérieux concurrent, Rossel, proposant de faire 392 licenciements secs. Victoire du pot de terre contre le pot de fer, car malgré les trente millions d'euros agités par Rossel pour la reprise de *Nice-Matin*, le tribunal a choisi un projet à la fois solidaire, mieux-disant socialement (160 départs volontaires) et qui

assure une pérennité au journal. Le projet de Scic est né au lendemain de l'ouverture de la procédure judiciaire, fin mai, et s'est bâti en quelques mois grâce à l'investissement des salariés, une intersyndicale (CGT, SNJ, CGC) qui s'est révélée solide mais aussi grâce au cabinet d'avocats SEH, de Sandra Esquiva-Hesse. La Scic est entrée en jouissance le 1^{er} décembre, nous sommes désormais les patrons de notre journal.

Le statut coopératif pour une aussi grande entreprise est-il viable ?

Nice-Matin devient l'une des plus grosses coopératives de France et la première aussi importante dans la presse, avec mille salariés. C'est un énorme challenge. Plus de 700 salariés sont associés au capital et éliront, en janvier, leurs représentants au conseil de surveillance et au directoire. Ils prendront part aux orientations de l'entreprise et seront consultés sur les décisions. En revanche, la Scic a décidé de déléguer au quotidien la gouvernance de l'entreprise à Robert Namias, qui a été nommé PDG

de *Nice-Matin*. Nous sommes journalistes, ouvriers du livre, commerciaux, nous voulons prendre part à la vie de l'entreprise, mais nous avons aussi conscience que nous avons besoin de l'expertise d'un grand manager.

Avez-vous des projets sur les supports numériques ?

Sous l'ère Hersant, le groupe *Nice-Matin* a pris un retard considérable en termes de développement numérique. Si la rédaction avait commencé à être formée, elle a très vite été freinée par des outils obsolètes. La Scic fait du développement numérique l'une de ses priorités et a prévu d'investir dès 2015 dans le renouvellement du parc informatique et l'achat d'un nouvel outil éditorial. Nous travaillons aussi, avec Cédric Motte, consultant, à passer une partie des sites Internet *Nice-Matin*, *Var-Matin* et *Monaco-Matin* en accès payant. L'ère de la gratuité totale sur le web ne peut plus durer, elle ne permet pas à des entreprises comme *Nice-Matin* de vivre et de recréer de l'emploi, ce qui reste notre objectif. ■

LCI

Un anniversaire qui tourne au sursis

Vingt ans, le bel âge paraît-il. Mais pour La Chaîne Info (LCI), pionnière de l'info en continu en France, lancée en 1994 par le groupe TF1, l'année 2014 a été marquée successivement par l'espoir d'une renaissance, une mort annoncée, la promesse d'une transformation radicale au prix du sacrifice de plus de la moitié des effectifs et enfin par un coup de théâtre, l'annonce d'un sursis jusqu'en juin 2015...

« Ce n'est plus une chaîne d'info mais une telenovela tant il y a de rebondissements », ironisent certains salariés. Pris dans le tumulte, ils sont 247, techniciens et journalistes, à avoir été baladés au fil des errements d'une direction qui a paru tour à tour arrogante, imprévoyante, autoritaire, incompétente et manipulatrice. Le 29 septembre, elle annonçait aux élus des comités d'entreprise de TF1 et LCI que deux « plans de sauvegarde de l'emploi » (PSE) y seraient engagés en raison du refus du CSA de basculer LCI sur la TNT gratuite.

En ajoutant la disparition du site d'info du groupe – mytf1news.fr – 148 postes devaient être supprimés. C'est toute l'info du groupe qui était touchée : déjà largement impactées par des plans successifs d'économie aux noms aussi doux et judicieux que « Fitness », les rédactions étaient menacées de devoir faire toujours plus avec moins, alors même que les éditions du « treize heures » et du « vingt heures » restent en tête des audiences.

Un choix stratégique de la direction

Depuis des mois, au fil de ses tracts et de ses prises de parole, le SNJ-CGT a répété que la fermeture ou la restructuration de LCI n'étaient pas des fatalités, dictées par des règles économiques incontestables mais résultaient d'un choix stratégique de la direction. Rappelant la trésorerie du groupe (432 millions d'euros au 30 septembre), ses bénéfices (137 millions d'euros en 2013), notre organisation a appelé salariés et syndicats à refuser ces PSE, réclamant leur retrait ou au moins leur suspension jusqu'à la décision du

conseil d'Etat. Saisi par TF1 pour contester la décision négative du CSA, le juge des référés du conseil d'Etat a rejeté le 23 octobre la demande de suspension en urgence mais a renvoyé l'affaire à l'audience sur le fond dès le début de l'année 2015. Ne pouvant plus échapper à ses responsabilités et confrontée à la colère des salariés, la direction de TF1 a donc annoncé le jour même qu'elle suspendait tous les PSE et demandait aux opérateurs une prolongation du contrat de distribution payante jusqu'en juin 2015.

C'est un répit pour les salariés et bien sûr une source de satisfaction pour le SNJ-CGT, qui a vu sa ligne validée et confirmée par le conseil d'Etat et par la réalité des faits. Étrange paradoxe : c'est à la CGT de rappeler à une entreprise privée et à ses salariés, qu'en France, ce sont les patrons qui dirigent les entreprises et non pas des instances administratives, comme certains pontes de TF1 ont voulu le faire croire tout au long de ces derniers mois. ■

Emmanuel Raoul

Délégué syndical SNJ-CGT à LCI

Des licenciements ne font pas un projet éditorial

Fin juillet, *Liberté-Hebdo* faisait l'objet d'une déclaration de cessation de paiement. Le 4 août, les salariés obtenaient que le tribunal de commerce de Lille ne prononce pas la liquidation du titre, contrairement à la demande présentée par la direction. L'équipe du journal avait même reçu les encouragements des juges, par ces mots : « Sans vous, rien n'est possible. » Le tribunal avait alors placé la SEPECN, société éditrice de l'hebdomadaire, en redressement judiciaire avec période d'observation de six mois. Nous écrivions à l'époque que si ce sursis était bienvenu, rien n'était sauvé et que la menace continuait de planer sur les huit permanents (dont quatre journalistes)

et les trois pigistes réguliers. La suite nous a malheureusement donné raison. Si, à l'occasion notamment des audiences des 17 septembre et 12 novembre, l'équipe a continué de porter un même message de disponibilité et d'engagement pour un véritable développement du titre, la direction a annoncé son intention d'opérer trois licenciements de plus, après les quatre premiers de janvier 2014. Ces dernières semaines, le plan s'est précisé : les licenciements visent trois des quatre postes de journalistes permanents... Travail supplémentaire dû au sous-effectif, rédaction de suppléments et d'un hors-série sur les 70 ans de *Liberté*⁽¹⁾ : les salariés n'ont pas compté leurs efforts. Comment pourraient-ils demain, après

une telle saignée, répondre aux objectifs ambitieux de développement du contenu rédactionnel et des abonnements, qui restent officiellement affichés par la direction ? La question a été posée aux juges du tribunal de commerce par le représentant des salariés (SNJ-CGT), qui a obtenu des réponses polies mais aussi cette considération définitive : « Il faut parfois sacrifier des postes pour éviter la disparition. » En clair : c'est ça ou la liquidation... ■

L. F.

(1) Créé en septembre 1944 à Lille, *Liberté* a été un quotidien jusqu'en juillet 1992. Après une liquidation, il a été relancé en décembre 1992 sous format hebdomadaire.

NVO

Une nouvelle formule bâtie sans l'avis de l'équipe

Alors que l'entreprise de presse de la CGT connaît une situation financière difficile, la direction de la CGT cherche à mettre en place un journal bi-média. Depuis plus d'un an, les journalistes, employés et cadres de la Nouvelle Vie ouvrière (NVO) se battent pour que le projet ne soit pas basé uniquement sur des logiques économiques mais aussi sur les attentes et besoins des militants de la CGT.

Le 16 janvier 2014, Agnès Naton, membre du bureau confédéral en charge de la communication de la CGT et directrice de la NVO, annonçait une quinzaine de suppressions de postes et le passage de la NVO à un rythme trimestriel. Le comité confédéral national (CCN) de février avalisait, contre l'avis du SNJ-CGT, cette orientation, ce qui pour les salariés de la NVO conduisait à la mort du titre (voir l'article d'Emmanuel Vire dans *Témoins* n° 54). Depuis cette date, les salariés n'ont pas ménagé leurs efforts pour convaincre les organisations de la CGT de la nécessité d'assurer la pérennité d'un magazine centenaire, traitant l'information sociale et juridique pour les adhérents et militants. Ils ont élaboré un contre-projet bi-média, diffusé argumentaires et tracts,

avec le soutien du SNJ-CGT. Le 13 mai, le CCN demandait à la direction confédérale de revoir sa copie et décidait de relancer la NVO, sur la base d'une périodicité proche du mensuel. La veille du CCN, le tribunal de Bobigny avait débouté, sur le fond et sur la forme, la direction de la NVO qui refusait l'expertise votée par le CHSCT sur des risques pour la santé des salariés.

Un numéro zéro réalisé par une agence extérieure

Le 4 juin, le SNJ-CGT réitérait « sa demande d'élargissement du groupe de travail sur la presse issu du CCN à des représentants des salariés de la NVO ». Il n'a jamais été entendu. Le refus persistant de la direction d'associer réellement les équipes de journalistes au travail sur le projet éditorial aboutit à un résultat désastreux. Malgré la décision de la direction de faire appel à une agence de presse pour élaborer un projet éditorial, les équipes ont accepté de travailler sur le projet et cela dans des délais très courts. Hélas, les propositions et objections des journalistes n'ont pas été entendues. Le numéro zéro, entièrement piloté par une agence extérieure, est un tel ratage que les journalistes diffusent une lettre ouverte le 12 novembre, titrée « Ce

numéro zéro n'est pas le nôtre », exigeant un changement d'orientation⁽¹⁾. Parallèlement, le comité d'entreprise vient de faire appel à un cabinet d'expertise. Car les décisions de la direction de la NVO se suivent et se ressemblent, entre autoritarisme et gestion à la petite semaine.

Comme l'ont montré les débats lors du CCN du 5 novembre, le soutien à la NVO s'est renforcé au fil des mois, et sa pérennité semble désormais acquise, ainsi que l'engagement financier solidaire des organisations. Il serait temps que la décision politique de garder un magazine d'actualité de la CGT, couplé à un site Internet, en direction des adhérents et des militants, bénéficie des moyens nécessaires. Diffusion, promotion, financement, là aussi, les salariés de la NVO ont des idées et ils le font savoir sur le blog du syndicat multipro. Entre colère et détermination, ils travaillent à sauver le magazine de la CGT... et leur outil de travail. Le premier numéro de la NVO nouvelle formule sortira vers le 20 janvier 2015. ■

Sylviane Gauthier

Membre du bureau du syndicat multipro CGT de la NVO, membre du Comité national du SNJ-CGT.

(1) Plus d'infos sur <http://syndicatcgtnvo.com/>

Mutuelle pour les pigistes : un accord en vue ?

L'obligation de proposer une complémentaire santé à l'ensemble des salariés a contraint les organisations patronales de la presse à entamer une négociation pour créer un contrat « frais de santé » pour les pigistes. Elle a aussi permis de lever le voile sur la situation préoccupante de la prévoyance des pigistes, une population souvent précaire.

par Laurent Mardelay*

Depuis plusieurs mois, le SNJ-CGT et l'ensemble des syndicats des journalistes négocient avec les organisations syndicales patronales de la presse la mise en place d'une complémentaire « frais de santé » pour les pigistes. Souvent exclus des contrats santé des entreprises, les pigistes devaient se débrouiller seuls. Ils avaient néanmoins œuvré à la création avec Audiens, en 2005, du contrat Pep's pour leur frais de santé complémentaires. Mais financé avec les seules cotisations des pigistes, sans participation des employeurs. Avec l'obligation de mettre en place un contrat collectif pour l'ensemble des salariés, depuis l'Accord national interprofessionnel (Ani) de janvier 2013, les patrons de presse ne peuvent plus échapper à une négociation. Après plusieurs séances de travail au sein de la Commission paritaire presse d'Audiens, une étude a été transmise aux organisations syndicales pour négocier un accord pour l'ensemble de la presse écrite. Audiens propose de s'inspirer du régime « frais de santé » des intermittents du spectacle, avec un fonds mutualisé, alimenté par les cotisations patronales et une adhésion des pigistes. Reste à trouver un terrain d'entente sur les prestations dont ont besoin les pigistes et le financement paritaire qui en découle. C'est là que les difficultés commencent...

L'actuel régime de prévoyance des pigistes est sous-utilisé

Dès les premières réunions, la délégation patronale plante le décor : elle n'est venue que pour limiter le coût, pour les entreprises, du futur contrat. Sous prétexte de sécuriser l'accord, elle propose de le rattacher à l'annexe III de la convention collective des journalistes, qui institue les garanties prévoyance pour les pigistes. Mais en fait, il nous est vite apparu

que c'était surtout pour limiter les garanties « frais de santé » et « prévoyance » au même niveau que le taux d'appel actuel des cotisations « prévoyance » (soit 0,413 % pour les employeurs et 0,21 % pour les pigistes). La délégation patronale affirmait que c'était possible avec une couverture proche du panier de soins... soit le minimum légal.

Nous avons alors exigé de disposer d'un bilan du régime « prévoyance » pour comprendre comment cela était possible. Et là, surprise, le régime mis en place en 1975 est largement bénéficiaire. Non pas parce que les cotisations sont trop élevées mais parce que le régime de prévoyance est sous-utilisé par les pigistes. Les témoignages de pigistes sont clairs : il leur est très difficile d'accéder aux prestations « prévoyance » (arrêts de travail, incapacité

et décès), souvent par complexité administrative, de la part de la Sécurité sociale, et aussi, souvent, par méconnaissance du régime.

Dans ces conditions, le SNJ-CGT a exigé, avec les autres syndicats de journalistes, l'amélioration des prestations du régime de prévoyance des pigistes, en plus de la mise en place de l'accord « frais de santé » à un niveau décent pour les pigistes. Contrainte par l'obligation qui lui est faite de conclure un accord, la délégation patronale est revenue fin novembre avec de meilleures intentions et surtout de meilleures propositions, qu'il faudra encore améliorer pour aboutir à un accord pour le premier trimestre 2015. ■

* Membre du Bureau national du SNJ-CGT et administrateur d'Audiens Prévoyance.



Fédération européenne des journalistes

La Russie et l'Ukraine au cœur de l'Assemblée annuelle, à Moscou

A Moscou, les 20 et 21 novembre, pour l'Assemblée annuelle de la Fej, il a été question de l'exercice du journalisme en Russie, en Ukraine, mais aussi du sort des pigistes en Europe.

*par Patrick Kamenka**

La tenue de l'Assemblée annuelle de la Fej⁽¹⁾ à Moscou n'était pas gagnée d'avance, en raison de la crise ukrainienne et du refus de plusieurs syndicats de se rendre dans la capitale russe. En clair, nos collègues du syndicat russe des journalistes (RUJ) étaient implicitement accusés d'être les faire-valoir du pouvoir russe, alors qu'ils sont en conflit avec les autorités russes sur les questions de la liberté de la presse. Malgré le boycottage d'une poignée d'organisations, dont les deux syndicats ukrainiens, 53 délégués venus de 26 pays se sont retrouvés à l'occasion de cette réunion annuelle, les 20 et 21 novembre, à la Maison des journalistes, le siège du syndicat à Moscou. La réunion officielle a débuté par une minute de silence en mémoire des 56 journalistes ayant trouvé la mort en Russie depuis 1992, coupables d'avoir voulu informer face à la corruption, aux mafias et aux potentats locaux.

Les travaux de l'Assemblée avaient pour thème « Les journalistes en zone de conflits : impunité, sécurité, éthique ». La représentante de l'OSCE, chargée de la liberté des médias, Dunja Mitatovic, a souligné à ce propos l'insuffisance des mesures prises pour lutter contre l'impunité : « Nous pouvons continuer à nous réunir et à prendre des résolutions, la triste réalité est que les attaques croissent de façon exponentielle et que l'impunité prévaut. » Prenant l'exemple des 56 journalistes assassinés en Russie – leurs portraits sont sur les murs de la Maison des journalistes –, elle a rappelé que quasiment aucun des auteurs de ces faits n'a été arrêté. Elle a appelé les autorités russes à « faire montre de leur volonté de mettre un terme à l'impunité ».

Appuyer le dialogue entre syndicats de journalistes russe et ukrainien

Concernant la crise ukrainienne, l'Assemblée a voté à l'unanimité une motion suisse soutenue par la quasi majorité des syndicats de la Fej pour « appuyer pleinement le dialogue en cours entre les représentants du Syndicat national des journalistes d'Ukraine (Nuju), le Syndicat indépendant des médias d'Ukraine (IMTUU) et le Syndicat des journalistes de Russie (RUJ), sous l'égide de l'OSCE, de la Fij et de la Fej ». L'Assemblée a également appelé « les autorités ukrainiennes et russes à renoncer aux mesures qui pourraient intimider les journalistes, comme interdire aux journalistes d'entrer en Ukraine pour réaliser un reportage ».

Sur la situation des médias en Russie, les délégués ont voté la motion du RUJ sur la liberté de la presse, qui « a diminué considérablement ces deux dernières années » face à de « nouvelles initiatives législatives et règlements récemment adoptés [qui] visent essentiellement à renforcer le contrôle gouvernemental sur les médias, Internet et la libre circulation de l'information ». Face à cette situation et après les attaques inqualifiables contre le syndicat russe de la part des organisations qui ont décliné l'Assemblée de Moscou, le syndicat britannique (NUJ) a fait adopter une motion soulignant « que ni les journalistes russes, ni leur syndicat, RUJ, ne peuvent être identifiés à leur gouvernement national ou sa politique », appelant les syndicats de la Fej à « s'abstenir d'utiliser des stéréotypes et d'autres procédés qui entravent la solidarité ».

Motion du SNJ-CGT sur les pigistes

La motion du SNJ-CGT sur la question brûlante des pigistes en Europe – où certains n'ont pas le droit d'être syndiqués et d'autres ne peuvent pas avoir de carte de presse, sans parler de l'absence de couvertures sociales – a été adoptée. Un grand pas (enfin) accompli après plusieurs années de lutte au sein de la Fej pour convaincre de s'inspirer de la loi Cressard. Ainsi, l'Assemblée « donne mandat au Comité directeur de mettre en œuvre toutes les initiatives afin de parvenir à une égalité de traitement des pigistes par rapport aux journalistes permanents, en prenant pour base les dispositions les plus protectrices en Europe ». Nous avons aussi fait voter notre motion pour dénoncer les attaques contre le droit d'auteur en Europe, Jean-Claude Juncker ayant appelé à « briser les barrières nationales en matière de réglementation des télécoms, du droit d'auteur, et de la protection des données ». Les délégués ont également apporté leurs voix aux motions britannique et du SNJ-CGT pour condamner les négociations secrètes sur le Tafta, visant à créer un grand marché transatlantique. Enfin, l'Assemblée a salué la présence à Moscou, en qualité d'observateurs, des délégués du syndicat palestinien et a adopté une déclaration de soutien à nos confrères, à l'initiative du SNJ-CGT. Avec nos confrères grecs, nous avons mis en garde contre la montée et la banalisation des idées populistes en Europe et lancé un appel aux journalistes à « respecter les principes professionnels pour ne pas être utilisés comme outils de propagande. » ■

** Membre du Bureau national du SNJ-CGT, chargé de l'international.*

(1) La délégation du SNJ-CGT se composait de Mouloud Aïssou, Joy Banerjee et Patrick Kamenka.

Fédération internationale des journalistes

Edward Snowden aux journalistes : « Vous pouvez être repérés même avec votre portable éteint »

La Fij a organisé à Londres le 16 octobre dernier, avec le syndicat des journalistes britanniques (NUJ) et le Guardian, une journée d'étude sur la protection des journalistes et de leurs sources face à l'espionnage de masse des services de sécurité.

Parmi les nombreux intervenants de cette journée londonienne - à laquelle étaient conviés plusieurs syndicats de journalistes membres de la Fij, dont le SNJ-CGT -, figurait Edward Snowden, l'ex-consultant de la NSA qui a dévoilé l'ampleur des programmes de surveillance des États-Unis. Dans un message vidéo, il s'est dit frappé que ces nouvelles atteintes aux droits individuels se développent non dans les régimes autoritaires, mais dans les sociétés démocratiques. Un très mauvais signal envoyé à ces régimes autoritaires. Cette surveillance de masse peut être exercée grâce aux nouvelles technologies, dont celle des « métadonnées ». « C'est une technologie qui permet d'observer sans être détecté », explique Snowden. « Je peux savoir par exemple à quelle heure vous quittez votre domicile, le numéro de la plaque d'immatriculation de votre voiture, savoir où vous vous rendez, qui vous rencontrez et pour combien de temps. Même si je n'ai pas le détail de vos conversations, je peux découvrir leur thème, vos centres d'intérêt et ceux de votre entourage. Et si vous êtes journaliste, cela suffit pour savoir ce que vous recherchez, sur quel sujet vous réunissez des informations. »

Auparavant, les services de renseignements n'effectuaient de telles recherches que dans un cadre limité et seulement si cela était nécessaire, pour des questions de

coût. Maintenant, on peut surveiller tout le monde, partout et à tout moment. De plus, on peut stocker ces données sur la vie privée pour un temps de plus en plus long, cinq ans aujourd'hui. Et il sera très difficile d'en obtenir l'effacement. Et même si ces données sont anonymes, elles permettent au final, par leur croisement et leur analyse, de mettre un nom sur la personne, de savoir par exemple pour quel média travaille tel ou tel journaliste, et quels sujets il couvre.

Lois d'exception en Grande-Bretagne, Nouvelle-Zélande, Australie...

Après les révélations de l'année dernière sur cette menace, beaucoup des démocraties occidentales ont poursuivi dans cette voie et l'ont même accentuée, en la justifiant par des lois d'exception, comme en Grande-Bretagne, en Nouvelle-Zélande et en Australie. Le Premier ministre australien a ainsi déclaré qu'il était au regret de reconnaître qu'il fallait accepter une réduction des droits et des libertés pour une période indéterminée. Mais contrairement à ce qu'on veut nous faire croire, cet espionnage est de peu d'utilité : un panel indépendant mandaté par la Maison Blanche a pu constater que les programmes de surveillance de masse n'avaient jamais pu stopper une seule attaque terroriste... De l'avis d'Edward Snowden, toutes les cours de justice nationales et internationales jugent

ou vont juger ces programmes fondamentalement dangereux pour la confiance nécessaire au fonctionnement de toute société, et trop dangereux pour continuer à être couverts par le secret, sans contrôle non seulement des pouvoirs élus, mais des citoyens de façon générale. Il lance aux journalistes : « Vous pouvez être repérés même avec votre portable éteint quand vous rencontrez une source. On peut savoir que vous avez par exemple rencontré dans un parking un fonctionnaire trois fois en trois mois et faire le lien lorsque votre papier va paraître avec votre signature ».

La surveillance doit être exceptionnelle, nécessaire et ciblée

Edward Snowden en appelle tout d'abord à une collaboration entre les journalistes, les défenseurs de la société civile et des droits de l'homme, les législateurs pour amender ces pratiques et les limiter. La surveillance doit être exceptionnelle, nécessaire et ciblée. Enfin, il rappelle que nous pouvons certes nous protéger en incluant ces principes dans nos lois nationales, mais dans notre société globalisée et interconnectée, ce ne sera pas suffisant. Seule solution pour être assuré que nos droits seront respectés lorsque nos communications franchissent les frontières de régimes moins démocratiques : développer des systèmes de protection innovants. ■

P. K.

Grèce

Un observatoire contre la montée du fascisme dans les médias

Entretien avec Marilena Katsimi, secrétaire générale du JUADN (syndicat des journalistes des quotidiens d'Athènes). *Propos recueillis par Patrick Kamenka*

Le parti néonazi Aube Dorée s'est développé avec la crise grecque et les mesures d'austérité de la Troïka. Pouvez-vous nous décrire ce parti ?

A l'origine, l'Aube Dorée (AD) était un petit groupe marginal (0,29 % en 2009 aux législatives), violent et raciste, dirigé par Nikos Mihaloliakos, lié à la dictature des colonels (1967-1974). En 2010, ce parti néonazi obtient une première victoire avec l'entrée d'un élu au conseil municipal d'Athènes (5,29 %), cinq mois après les mesures d'austérité imposées par la Troïka (BCE, FMI, UE) en Grèce. Les travailleurs immigrés sont la cible privilégiée des nervis d'AD, qui les pourchassent dans les quartiers déshérités de la capitale. Ils profitent de la vague de mécontentement populaire à la suite des mesures de la Troïka. Ils organisent des distributions de nourriture réservées aux seuls Grecs et gagnent en influence dans les médias, même si AD n'a de cesse d'accuser la presse d'être proche de la gauche grecque. En parole, AD affirmait combattre l'austérité, mais en réalité ils s'en prenaient avant tout aux syndicalistes et aux militants de la gauche qui, eux, luttèrent réellement contre les coups portés aux salariés. Entretenant des liens privilégiés avec les armateurs, ils ont menacé de mort des syndicalistes, membres du Parti communiste, au Pirée. En 2012, lors des législatives, AD crée la surprise en obtenant 7 % des suffrages et

dix-huit députés sur 300. Parallèlement, leurs actions contre les immigrés sont de plus en plus violentes.

Avec l'arrivée du gouvernement Samaras, leur influence gagne en importance du fait de la politique anti-immigrés du pouvoir. Ils apportent leur soutien au gouvernement, lors de la fermeture de la télévision publique ERT, en juin 2013. Toutefois, le meurtre par l'AD du chanteur et militant Pavlos Fyssas (septembre 2013) marque un tournant. Les grands médias, qui ont volontairement sous-estimé l'événement, se sont discrédités aux yeux des citoyens. Le gouvernement, qui au départ garde le silence, change de stratégie devant la montée en puissance de la protestation populaire. Les principaux chefs d'AD sont arrêtés, dont Mihaloliakos. La justice sort des placards plusieurs dizaines d'affaires criminelles où étaient impliquée l'AD. Aujourd'hui, l'influence des néonazis a été réduite (6 %), après les révélations sur des affaires de corruption et les liens avec des cercles proches du pouvoir.

Un observatoire des médias a été créé en Grèce avec la Fédération internationale des journalistes (Fij), face au développement des mouvements fascistes et des idées populistes. Quel est son but ?

La montée en puissance d'AD a fait réagir les grands médias et les principaux partis politiques devant le danger fasciste et

raciste. Nous avons pensé qu'il était nécessaire d'adopter des principes professionnels. Nous avons décidé de débattre de ces principes au sein de l'Observatoire. En premier lieu, nous avons pointé les comportements qui posent problème. Une charte en cinq points a été adoptée, portant sur la couverture de l'immigration et des réfugiés lors de la campagne des élections européennes. Nous avons réalisé une étude sur l'application de ces principes.

Sur la base de cette étude, nous souhaitons entamer un dialogue, en impliquant les ONG, les académiciens, les syndicalistes des médias, les éditeurs, les organisations antifascistes, etc. Nous espérons parvenir à un accord qui pourra être adopté par de nombreux médias.

Où en est l'Observatoire ?

Aux prémices. Nous pensons créer un réseau rassemblant toutes les organisations qui traitent de ces sujets et collaborer avec les médias au niveau européen. Il est nécessaire de créer une base de données sur les couvertures des incidents racistes et fascistes en Europe. Nous pourrions travailler prochainement sur ce projet, à l'occasion du procès de l'AD début 2015. Les militants sont accusés d'appartenir à une organisation criminelle et risquent de lourdes peines. La couverture de ce procès est importante pour l'opinion publique.

Où en est la situation des journalistes en Grèce et quid du service public après la fermeture d'ERT en 2013 ?

La situation des journalistes grecs est extrêmement difficile. Les journalistes sont, avec les salariés du bâtiment, les deux professions les plus affectées par la crise, avec plus de 50 % de sans-emploi. De plus, les médias connaissent une période de transition : création des rédactions web, médias sociaux et contenus numérisés. Des milliers d'emplois ont été supprimés et les acquis sociaux des journalistes réduits

drastiquement : abandon de la convention collective, salaires amputés par deux voire plus, ceux qui ont encore un emploi reçoivent leur salaire épisodiquement... Je travaille pour un journal économique. Sur 140 salariés que comptait le journal, il ne reste que 30 personnes. Nos salaires ont été divisés par deux et nous sommes payés sur 45 jours... Nos syndicats n'ont pas réussi à protéger les journalistes et sont de ce fait très affaiblis. Cette situation fait que notre travail pour l'Observatoire est difficile. Le gouvernement, après la fermeture du

service public (ERT) a créé une autre structure, le Nerit, au service du gouvernement Samaras. La gouvernance de Nerit, désigné par le gouvernement, vient de démissionner accusant le pouvoir de pressions. Nos collègues de l'ERT résistent depuis seize mois. Ils ont créé une coopérative (ERTopen), opérant sur tout le territoire. Ils ont saisi la justice contre la fermeture d'ERT. Dans l'attente de l'appel, ils savent que pour retrouver leur emploi à ERT il faut que le gouvernement de Samaras soit démis. Ils y travaillent. ■

Mumia Abu-Jamal

Privé de liberté et maintenant de parole

Condamné à mort lors d'un procès douteux, puis enfermé à vie sans possibilité d'être rejugé, le journaliste noir américain Mumia Abu-Jamal est désormais privé de parole.

Dimanche 5 octobre, Mumia Abu-Jamal était l'invité des étudiants du Goddard College (Université du Vermont), pour leur cérémonie de remise des diplômes. Une présence par le biais d'un enregistrement téléphonique car, plus de trente ans après sa condamnation pour le meurtre d'un policier, au cours d'un procès manifestement truqué, ce journaliste noir américain croupit toujours en prison ⁽¹⁾. Ce discours a provoqué la colère de l'Ordre fraternel de la police. Et quelques jours plus tard, la Chambre des représentants et le Sénat de Pennsylvanie votaient en procédure d'urgence une loi nommée « Revictimization Relief Act ». Celle-ci « donne un pouvoir discrétionnaire quasiment illimité aux procureurs de district et au procureur général de priver les prisonniers du droit

à la parole, au prétexte que tout expression de leur part provoque "l'angoisse" des familles des victimes », détaille un appel à abroger cette loi, lancé aux États-Unis, signé par de nombreuses personnalités et organisations, dont le SNJ-CGT et le Collectif français « Libérons Mumia ». « En cherchant à faire taire les prisonniers, la loi établit un précédent qui met en cause le Premier Amendement de la Constitution des États-Unis. Avec cette violation de la liberté de parole, l'État de Pennsylvanie prive en effet les citoyens de leur droit de savoir et de comprendre ce qui se passe dans les prisons... », ajoute l'appel. « A l'évidence, il s'agit d'une nouvelle vengeance contre Mumia de la part des autorités de Pennsylvanie, qui n'ont toujours pas digéré sa sortie du couloir de la mort et qui, faute d'avoir obtenu son exécution, prétendent lui imposer le silence absolu jusqu'à sa



mort en prison », estime de son côté le Collectif français « Libérons Mumia ». Le Collectif précise que « dans certains États américains, des lois interdisent aux criminels condamnés de publier leurs mémoires mais jamais leur liberté d'expression n'a été remis en cause à ce point ». ■

(1) Fin 2011, sa peine de mort a été commuée en prison à vie, sans possibilité d'être rejugé.